ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C 9 N 4/6

Le Sr. Petit Principal locataire d'une maison Seise rue de la Pelleterie ou Monsieur Loubert tient un appartement pour un Demonstrateur En Chirurgie

xxvi. Cotte LXIII.

Represente que L'introduction Journaliere Des Cadavres avec l'odeur qui en exhale a Jetté un tel discredit sur tous les appartements de cette maison que tous les locataires quittent ou veulent avoir leur appartement a tres bas prix

Il y a depuis tres longtemps vacant l'appartement qui donne sur le travail du demonstrateur c'est le plus Considerable de la maison puis qu'il Comprend le rez de Chaussée et la Boutique.

Plusieures personnes qui l'avoient Loué ont retiré le denier adieu sitot quils ont appris qu'il y avoit un demonstrateur vis a vis.

Monsieur Loubert est supplié d'avoir egart a ces circonstances; et d'indemniser le suppliant pour l'avenir soit en se chargeant du d. loyer vacant soit en augmentant celuy du demonstrateur de —

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

PETIT
carton 4
n° 19 (1)

De 20 pistoles au moyen dequoy il sera passé un bail sur ce pied, qui sera de 6. ou 9. ans.

On observe que pour 600 lt de loyer il seroit tres difficile de trouver un Loyer aussy considerable et aussy convenable pour un demonstrateur.

On se flatte que La Justice et Lequité ordinaire De Messieurs seront favorable au representant

Deniz

Presenté le 23 avril 1762.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

re

st